

Conseil de gestion du 5 juillet 2022

Délibération n°2022-016

Election à la présidence du Conseil de gestion du 5 Juillet 2022

- VU le code de l'environnement et notamment les articles R 334-31 et suivants ;
- VU le décret n°2019-1580 du 31 décembre 2019 relatif à l'Office français de la biodiversité ;
- VU le décret n°2011-1269 du 11 octobre 2011 portant création du Parc naturel marin du golfe du Lion ;
- VU l'arrêté conjoint en vigueur du préfet maritime de Méditerranée et du préfet des Pyrénées-Orientales n°2022174-0001 du 23 juin 2022, portant désignation des membres du Conseil de gestion du Parc naturel marin du golfe du Lion ;
- VU la délibération 2022-02 du 07 janvier 2022 approuvant la modification du règlement intérieur du Parc naturel marin du golfe du Lion ;
- VU la délibération du 10 octobre 2014 adoptant le plan de gestion du Parc naturel marin du golfe du Lion ;
- VU la candidature déclarée en séance de M. Serge PALLARES représentant des gestionnaires de port de plaisance - UVPO

CONSIDERANT que le quorum est atteint et que le Conseil de gestion peut valablement procéder à l'élection du Président(e) ;

CONSIDERANT que, conformément à l'article 1 du règlement intérieur du Conseil de gestion du Parc naturel marin du golfe du Lion, adopté par délibération du 7 janvier 2022 susmentionnée, Ms Etienne STOSKOPF et Gilles BOIDEVEZI, commissaires du gouvernement, ont informé les membres du Conseil de gestion des candidatures déclarées et ont procédé au déroulement des opérations de vote,

Article 1

Après déroulement du scrutin et dépouillement par les assesseurs, M. Serge PALLARES représentant des gestionnaires de port de plaisance – UVPO est déclaré élu Président du Conseil de gestion.

Article 2

Le Directeur de l'Office français de la biodiversité est chargé de l'application de la présente délibération.

Article 3

La présente délibération sera publiée sur le site internet de l'OFB.

Commissaire du gouvernement
Préfet des Pyrénées-Orientales

Étienne STOSKOPF



Commissaire du gouvernement
Préfet maritime pour la Méditerranée

Le vice-amiral d'Escadre

Gilles BOIDEVEZI

